



Madame, Monsieur le Président,

L'ATSCAF Fédérale, et l'ATSCAF-Isère vont organiser le **18^{ème} trophée inter-finances de badminton** qui se déroulera du **vendredi 8 au dimanche 10 Juin 2018 à Voiron (38)**.

La compétition comprend 5 disciplines : un simple homme, un simple femme, un double homme, un double femme et un double mixte.

Je vous serais très obligé de bien vouloir nous faire connaître, pour le **30 Avril 2018**, la liste des compétiteurs financiers intéressés par cette manifestation, à l'aide de la fiche de réservation jointe à ce document.

Le nombre de compétiteurs financiers est limité à 100 personnes. Les inscriptions seront sélectionnées selon leur date d'arrivée (le cachet de la poste faisant foi).

Passée cette date, les inscriptions ne pourront être retenues qu'après accord de l'ATSCAF-ISERE en concertation avec l'ATSCAF Fédérale.

Chaque participant recevra le programme sportif et logistique de cette compétition dès réception de son inscription au moins 2 semaines avant le début de la compétition.

La compétition débutera le samedi 9 Juin 2018 à 9h00 pour se terminer le dimanche 10 Juin 2018 vers 12h00, et sera suivie de la remise des récompenses et du repas de clôture. Les concurrents seront hébergés à Tremplin Sport Formation Domaine de la Brunerie, Voiron (hébergement en chambre de 2 à 4).

Attention : chaque participant pourra s'inscrire à 3 tableaux dont le troisième en option (à préciser sur la fiche d'inscription).

La participation financière est fixée à :

100 euros : pour les compétiteurs et les ayant-droits et couvre les frais de pension complète du dîner du vendredi soir au repas de clôture du dimanche. (2 nuitées + 4 repas)

80 euros : pour les compétiteurs et les ayant-droits et couvre les frais de pension complète du samedi midi au repas de clôture du dimanche. (1 nuitée +3 repas).

55 euros : pour les compétiteurs et les ayant-droits et couvre les frais du samedi midi au repas de clôture du dimanche midi (sans nuitées, 3 repas).

125 euros : pour les compétiteurs adhérents non financiers, et couvre les frais de pension complète, du dîner du vendredi soir au repas de clôture du dimanche midi (2 nuitées et 4 repas).

140 euros : pour les accompagnateurs non participants et couvre les frais de pension complète, du dîner du vendredi soir au repas de clôture du dimanche midi (2 nuitées et 4 repas).

Les chèques devront être envoyés et libellés à l'ordre de l'ATSCAF Fédérale Bureau des sports, 41 boulevard Vincent Auriol, 75703 Paris Cedex 13.

Pour tout renseignement sur l'organisation, contacter :

Anne Marie FARGEAS	: 09.72.46.68.69
Nathalie COLOMB	: 04.76.39.25.91

Je vous invite à assurer la plus large diffusion de ces documents et des informations qu'ils comportent.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François CLINET